

Relique ; enfin, la vertu de ce linge sacré était si grande, qu'on venait de bien loin le voir et le vénérer. Les malades demandaient à le toucher ; mais bientôt il ne fut plus possible de satisfaire tous les désirs, en le transportant dans les maisons particulières, et un arrêt sévère défendit de le déplacer. Cependant les miracles continuaient à être éclatants et nombreux et les aveugles surtout ressentaient les effets merveilleux de la grâce divine.

LE SAINT SUAIRE DE COMPIÈGNE.

Le linceul, gardé autrefois dans l'église de Saint-Corneille, à Compiègne, était blanc et ne portait aucune image en effigie ; il n'était pas, non plus, taché de sang ; l'étoffe en paraissait si ancienne, qu'on pouvait à peine en distinguer la qualité ; enfin, les aromates et les parfums, dont on avait imbibé ce Suaire, le rendaient épais et lui donnaient une couleur douteuse. On le conservait, plié en rouleau et enfermé dans deux doubles de soie. Sa longueur était de douze pieds, sur une largeur de quatre. Il fut primitivement renfermé dans un reliquaire en d'ivoire, ayant la forme d'une église avec son clocher.

M. l'abbé Bourgeois, vicaire général, archiprêtre de Compiègne, écrivant à Mgr l'évêque de Beauvais, le 16 juillet 1866, touchant cette sainte Relique, dit :
Monseigneur,

Voici ce que je lis dans l'inventaire du trésor de l'abbaye royale de Saint-Corneille, dont je possède le manuscrit original :